

ANIMATION DE LA PAUSE-SÉCURITÉ

INTRODUCTION

Chaque année, les employeurs ont des demandes de registre de pause santé sécurité de leurs clients. Au fil du temps les tribunaux sont venus préciser les grands principes de la diligence raisonnable ainsi que les devoirs de l'employeur. Ils se résument en 3 mots : prévoyance, efficacité et autorité. Mais qu'en est-il dans le quotidien d'une entreprise ? Comment ces devoirs peuvent-ils se réaliser sur le terrain ? Cette formation vous propose des mesures concrètes et positives en matière de gestion de la santé et sécurité du travail pour vous bâtir une diligence raisonnable efficace.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître les rôles et les responsabilités de chacun face à la pause-sécurité.
- Comprendre l'importance de la planification d'une pause-sécurité efficace.
- Maîtriser des outils de gestion utilisés en matière de santé et sécurité du travail.
- Savoir comment déterminer quels sujets intégrer dans leur pause-sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

- Le concept de la pause sécurité (pourquoi).
- Les plans d'action de la CNESST.
- Comment passer de la théorie à la pratique.
- Les facteurs de réussite de la pause santé sécurité.
- Exercices.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Un maximum de 20 participants est demandé.

MATÉRIEL FOURNI

- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

DURÉE

- 2 h 00

INSCRIPTION

formation@gestess.com
T. 1 888 307-8394, poste 60

GESTESS est un organisme formateur
agréé par la Commission des Partenaires
du marché du travail (CPMT).

